



**COMMUNE D'AUSSONNE**

**EXTRAIT N° 16/14  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 29	Votants : 30	Procurations : 00

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014	Certifié exécutoire
Affiché le : 16 AVR. 2014	

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014**

**PRÉSENTS :** Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN, SUZE.

**SECRETAIRE :** Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation des délégués à la crèche parentale « Gros Câlin ».**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner des délégués auprès des associations et organismes communaux et notamment 3 délégués auprès de la crèche parentale « Gros Câlin ».

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix
☞ Jean-Jacques ZAMBONI ☞ Lionel MARQUIER ☞ Nicole LASSALLE	22 voix
☞ Chantal SEIB-TAUPIN ☞ Sylvie GIOIA-MASSOT ☞ Sabrina SUZE	7 voix

Madame et Messieurs LASSALLE, ZAMBONI et MARQUIER ont été désignés délégués auprès de la crèche parentale « Gros Câlin ».

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

